

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 21 OCTOBRE 2022

Date de convocation : 14/10/2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-un du mois d'octobre et à **dix-sept heures**, le conseil municipal de la commune de La Faurie, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire,

PRESENTS : ACANFORA Christiane – CORNAND Jean-Louis – EYMERY Danielle – LESPAGNE Patricia - PINET Florent - EYMERY Thomas - BEGOU Louis - PISTONO Marie-Paule - MARTIN Marie - PARA Jérôme

ABSENT : VARRY Simon

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis CORNAND

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022

LOTISSEMENT LES GRANGES : CHOIX DU CABINET D'ETUDES

Madame le maire rappelle la rencontre du 7 octobre avec les deux cabinets pour négociation. Il en a résulté une nouvelle offre d'Albedo à 58 365 € avec la maîtrise d'œuvre. Cette offre ne correspond plus au cahier des charges. La commission réunie le 14 octobre après en avoir débattu propose de contractualiser avec Géo Consult, moins onéreux, et se rapprochant en tout point au cahier des charges.

Le conseil municipal sollicité approuve ce choix.

Vote à l'unanimité

LOTISSEMENT LES GRANGES : DECISION MODIFICATIVE

Au budget, il est prévu à l'opération 80, lotissement Les Granges, 10 000 € à ce jour. Le coût de cette opération est de 40 342 € TTC (La mission du CAUE05 s'élève à 2 950 €, le coût du bureau d'études retenu est de 37 392 €). Il convient de prévoir les crédits nécessaires au budget :

Investissement dépenses à l'article 2031-80 (études) pour 30 500 €,

Investissements recettes à l'article 1641-OPNI (emprunt) pour 30 500 €

Vote à l'unanimité

TERRAIN MULTI-SPORT : ACCEPTATION DU DEVIS DE STP PISTONO

Madame le Maire informe avoir accepté un devis complémentaire d'Argorespoace (délégation) pour 2 239€ H.T. pour la peinture au sol de la piste, et sollicite l'assemblée sur le devis STP PISTONO pour travaux préparatoires à la construction du city-stade pour 48 405.21 € H.T.

Vote à l'unanimité

BOIS MORT DEBOUT

Quatorze lots de sapin ont été marqués par l'ONF. La vente de ces lots pour 8[€] le mètre cube doit couvrir les frais de marquage.

Vote à l'unanimité

REVISION DES TARIFS (LOCATION ET CAUTION) DE LA SALLE POLYVALENTE

Madame le Maire propose de modifier les montants de la location de la salle polyvalente comme suit :

- Pour les habitants des communes de La Faurie, Montbrand et Saint Julien en Beauchêne :de 90 € à 100.00 €
- Pour les personnes non résidentes sur les communes de La FAURIE, de Montbrand et de St Julien en Beauchêne:.....de 180 € à 200.00 €
- Les autres montants restent inchangés.

D'instaurer une caution de 30€ lorsque la salle nécessite l'intervention de l'agent d'entretien pour le ménage à l'issue de la location.

La caution mobilier reste inchangée soit 380.00 €.

Vote à l'unanimité

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE CATHY MARCIANO

Le conseil municipal décide de revoir cette augmentation du temps de travail dans le courant de l'année scolaire.

MAIRIE D'ASPRES-SUR-BUËCH : PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS DES SORTIES PISCINES

La commune d'Aspres-Sur-Buëch demande le remboursement des frais de transport pour les sorties piscines : 181.18 €
Vote à l'unanimité

ECOLE DE VEYNES : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Madame le Maire informe l'assemblée des frais de répartition des charges des écoles de Veynes transmis par la mairie de Veynes pour l'année scolaire 2021/2022 pour 5 enfants domiciliés à La Faurie.

Frais fonctionnements écoles :.....3 873.58 €

Frais cantine..... 428.05 €

TOTAL..... 4 301.63 €

Vote à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – VENTE ODDOU

Vente Oddou à Mme et M. CAZENEUVE des parcelles C1724, C1487, C1729 à Seilles.

Vente Oddou à Mme et M. MOUROU des parcelles C1721, C1488, C1730 à Seilles

Un emplacement réservé pour la création de places de parking est situé sur la parcelle C1721. Le conseil municipal décide de ne pas préempter sur les parcelles C1487, C1729, C1488, C1730 ; et de préempter sur les parcelles C1724 pour 77m² et C1721 pour 20m².

Vote à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Etudes d'autoconsommation collective par Territoire d'énergie : Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux est proposé aux collectivités afin qu'elles puissent utiliser leur production. Les toitures retenues sont : le garage, la salle polyvalente, la médiathèque, le camping, la mairie. Deux solutions sont proposées :

- La communauté de communes s'investit également dans l'ENR à l'échelle du territoire et programme une étude de faisabilité sur les groupes toitures
- Territoire d'énergie propose des solutions collectives : les particuliers pourront acheter la production de la mairie

Une réflexion argumentée devra rapidement se porter sur le meilleur choix

Récapitulatif des dépenses et des recettes des projets d'investissements :

Opération	Dépenses	Recettes
Voirie communale		10 406.17€ (solde)
Facades		31 584.00 €
Terrain multi-sport agorespaces	57 309.60 €	76 340.00 €
Terrain multi-sport Pistono	58 086.25 €	
Schéma directeur assainissement	32 643.98 €	8 467.40 € (solde)
Notre Dame	56 326.18 €	
Lotissement Les Granges	40 342.00 €	
TOTAL	244 708.01 €	126 797.57 €

Soit un reste à la charge de la commune de 117 910.44 €

Formation des élus : Patricia LESPAGNE participera à la formation « risques des incendies des forêts » proposées par les communes forestières pour un coût de 50€.

Courrier de la préfecture concernant le PLU : Lecture du courrier de la préfecture relatif à l'approbation du PLU.

Equipement des EPLE en stylos auto-injecteurs d'adrénaline : Le directeur de l'inspection académique incite les mairies de s'équiper d'un stylo auto-injecteurs d'adrénaline. En cas d'allergie alimentaire connue un PAI est établi. Le conseil municipal ne donne pas suite.

Séance levée à 18 heures 15